

Le Bois du Roi en Valois : un dossier ethnographique

On tentera ici de saisir le réseau des droits, utilisations et représentations qui animèrent ce massif boisé de 3 000 ha, inclus dans la couronne des forêts du nord-est de la région parisienne, et les formes nouvelles ou permanentes de sa vitalité aujourd'hui.

Dessinant un croissant incurvé vers le nord, le Bois du Roi relie, au sud de la plaine du Valois, la forêt d'Ermenonville à celle de Villers-Cotterêts. Sur une carte de 1544, il apparaît déjà en un triangle ramassé, délimité par les mêmes noms de villages : c'est la Gruerie de Valois et Nanteuil, appartenant pour moitié au Roi. Un plan dit « du buisson de la Chaussée » en donne en 1776 une figure plus proche de celle d'aujourd'hui : curieusement le toponyme « Bois du Roi » y correspond à une aire réduite, d'environ 200 arpents, bien inférieure aux surfaces que se partagent les seigneuries d'Ormoy, de Nanteuil et de Péroy. L'extension du toponyme à tout le massif, aujourd'hui, reflète probablement la longue emprise jusqu'à la période contemporaine des maisons royales, depuis l'installations des Valois-Orléans au château de Villers-Cotterêts au XVI^e siècle. Les carrefours du Roi, du Prince, Orléans et Bourbon restent dans le bois des repères éminents.

Tandis qu'Auger est bâti sur la couche supérieure du calcaire grossier, qui affleure aussi dans les bas de Rouville et Lévignen, l'ensemble du massif repose sur une épaisseur considérable de sable quartzueux d'où émergent des

bancs de grès « en formes bizarres, entassées sans ordres... remarquées de tous temps et qui portent des noms vulgaires » (1)*. « Telle est la Pierre à Tablettes, assemblages de blocs formant une ligne de plus de cinquante mètres... La Pierre aux Loups, gros bloc appuyé sur d'autres rochers... la Pierre aux Corbeaux, un tertre ayant près de 100 m en tous sens, la Pierre Foucart sur Rouville ». Pourtant ce sont d'autres « pierres » que désignent aujourd'hui les riverains du bois, leur attribuant une origine préhistorique, ou bien insistant sur leur fonction ludique, escamotant toute assignation mythologique : « la Pierre au Coq », pierre dressée, « *c'est sûrement lié à la religion des druides..* », nous dit-on, « la Pierre Glissoire », « Pierre Couloire » sur la carte de 1544, « *c'était un rocher que les intempéries ont creusé ; à l'origine c'était peut-être une caverne d'animaux, et puis on dit « glissoire » parce qu'étant gosses on y usait nos fonds de culottes en glissant du haut jusqu'en bas* » (2). Quant à la « Pierre Sorcière », ou « Sortière » du bois des Braies, sur Rouville, elle est mentionnée dans l'Annuaire du département de 1843, comme « *la Pierre Shortière sur laquelle on vient signer les contrats de mariage* » : les habitants du pays n'en savent plus rien. Et la fonction essentielle de ces blocs gréseux marquant la topographie du bois, aujourd'hui, c'est de servir de terrain de jeux aux enfants sortant des nombreuses voitures qui

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes en fin d'article.

s'arrêtent le dimanche pour la journée au long de la Départementale 136 : « *c'est la petite forêt de Fontainebleau* », disent les gens du pays.

Autour des grès, des tapis de bruyères et quelques arbres disséminés, chênes nouveaux, bouleaux, châtaigniers, pins noirs resemés des plantations proches. Mais sur ce que les gardes forestiers appellent « les sables gras », et les propriétaires « les bons terrains », par opposition aux « sables brûlants » qu'on vient d'évoquer, la composition du bois est toute autre : « *il y a 40 % de bouleaux, autrefois bois de chauffe, maintenant pour la papeterie, 30 à 40 % de chêne pour les grumes, à peine 20 % de merisiers, trembles, noisetiers, hêtres et charmes, 10 % de châtaigniers ; depuis 1960 et surtout l'accélération depuis 5 ou 6 ans des plantations de pins noirs d'Autriche, ça change le mélange des essences* ».

LES PROPRIÉTAIRES, LEURS MODES D'EXPLOITATION

De sa vaste demeure que partout dans le pays on appelle « le château », A.J. gère la co-propriété de quatre héritiers, dont environ 900 ha des Bois du Roi, les deux tiers est et sud de l'ensemble. « *Mon ancêtre, maire de Nanteuil sous la Monarchie de Juillet, exploitait ses terres et son élevage de chevaux assurait les relais de poste de Paris à Soissons. Il racheta une part des biens des Condé quand le duc d'Aumale, leur héritier, les mit en vente après 1830. L'origine de la propriété des T., mes voisins de bois, est identique ; d'ailleurs il a dû y avoir des alliances entre nos deux familles et nous sommes un peu cousins* ».

L'arrière grand-père et le grand-père d'A.J. — de ce dernier, qui parcourait quotidiennement ses bois à cheval et saluait courtoisement ceux qu'il rencontrait, les plus vieux se souviennent — agrandirent la propriété, et c'est le grand-père, agent de change à Paris, qui en 1909 fit construire le « château ». Ainsi, selon l'ancien garde-régisseur de la propriété, « *le bois de Gribauval⁽³⁾ n'était pas dans l'héritage de la femme du grand-père, c'est après qu'il a acheté ça, de la famille A. d'Ormoys, ils venaient juste de faire une coupe rase des chênes et ne laisser que les baliveaux* ». Le père d'A.J. a acheté encore, vers 1960, « *le bois des cafés Debray⁽⁴⁾* » ; eux aussi, avant de vendre, ruinés, ils avaient fait une grosse exploitation ; mais c'était 120 ha autour de la Mare aux Serres comme enclavés dans nos bois. La famille a acheté aussi des

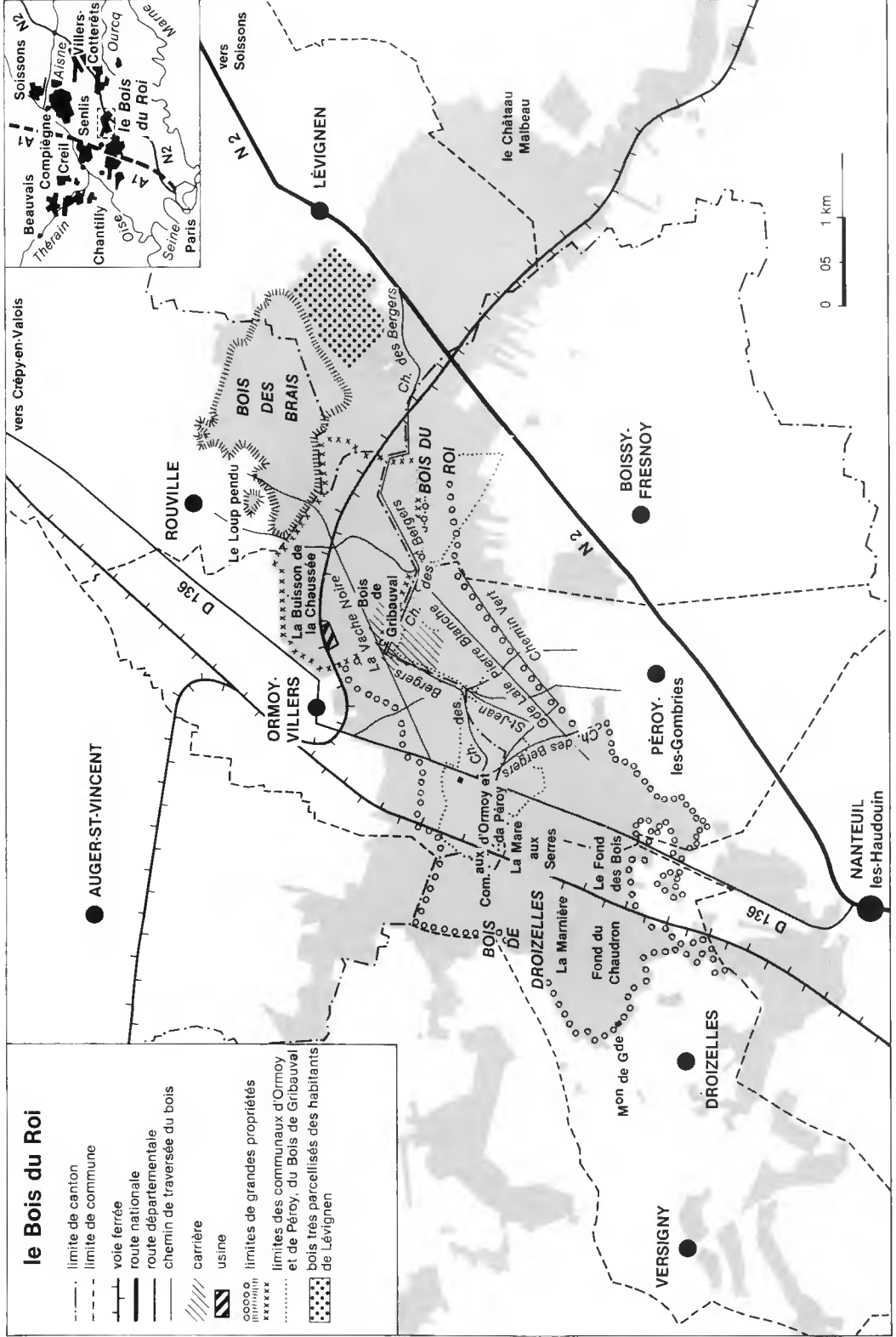
bois vers la Marnière, des garennes⁽⁵⁾ en bordure sur Versigny ; ça faisait 116 ha parce que, pour faire un tout, il a acheté aussi à des petits cultivateurs qui avaient laissé mettre en bois des terres autrefois cultivées, comme le Fonds du Chaudron, le Fonds des Bois ; la maison de garde de Tarny c'était aussi une ferme, il y a plus de cent ans ; on a replanté ; en tous cas des titres de propriété ici, on peut dire qu'ils en ont plein une brouette ! »

A.J., qui semble allier un goût réel pour ses bois à un souci de rentabilité, rend compte de ses méthodes d'exploitation : « *Du temps de mon père, on avait développé le taillis parce qu'il y avait des besoins pour le chauffage et les bois de mine. On exploitait des pins, des chênes, des châtaigniers. Tous les ans je fais un budget de la forêt, en pensant que les décisions se répercutent sur 100 ans — il y a des gens qui s'étonnent que je plante des chênes, mais il faut voir plus loin qu'une génération... il y a trop de propriétaires de bois qui sont des vieillards, et n'entreprennent plus rien. Chaque année je coupe 2 000 à 3 000 stères de taillis — un bon taillis ici donne 200 st/ha — c'est vendu surtout en Belgique pour faire des panneaux d'agglomérés. Les grumes sont vendues à des marchands d'un peu partout ; je suis affilié à un groupement de vente du Syndicat des propriétaires forestiers de l'Oise ; il y a une adjudication tous les ans, comme à l'Office national des forêts ; les soumissionnaires sont en majorité du département ou de Seine-et-Marne ; il y a aussi des Belges, des Allemands. Je fais peu de ventes sur pied ; je fais couper plutôt par un bûcheron à forfait. Je fais la vente « bord de route », mais chargée par une entreprise ; ainsi vendu, marqué, coupé, chargé, c'est 75 F le stère, ça correspond à 20 F sur pied ; alors on y gagne puisque cette année le bois vendu sur pied c'est 14 à 15 F le stère. L'équipe permanente ici — un garde-contremaître avec trois hommes — fait l'entretien, la pose des grillages, les plantations, la pépinière, mais peu de bûcheronnage.*

Je suis un des plus gros fournisseurs de pieux de la région, pour les vergers, les clôtures ; le pieu a une grosse valeur ajoutée, ils les font par équipe, sur place. Je vends des bouleaux et des frênes (qui sont surtout dans les terrains frais du Bois de Droizelles), j'ai eu aussi un contrat avec une fabrique de manches d'outils. Là où c'est sableux, on ne peut planter que des résineux, par exemple autour de la carrière ; par contre plus au sud, vers la grande laie de la Pierre Blanche, c'est un très bon terrain ; j'avais même pensé le faire défricher, mettre cinq ans de maïs pour renouveler la terre, et replanter

le Bois du Roi

- limite de canton
- - - limite de commune
- voie ferrée
- route nationale
- route départementale
- chemin de traversée du bois
- carrière
- ▨ usine
- limites de grandes propriétés
- o o o o o limites des communaux d'Ormoy et de Péroy, du Bois de Gribaupal
- x x x x x bois très parcellisés des habitants de Lévigien
- bois très parcellisés des habitants de Lévigien



en futaie. Actuellement je plante des chênes de 2 m de haut, je fais dégager le taillis pour qu'il ne se referme pas dessus : j'ai démarré une pépinière de chênes pour m'approvisionner moi-même, et je fais des lignes plus espacées que l'Office national des forêts, par économie.» Son ancien garde évoque la montée du fût au-dessus du taillis : « *un chêne ça doit monter, faut pas qu'il puisse étaler ses branches, qu'il fasse pommier ; les fûts doivent être serrés, alors c'est le soleil qui tire l'arbre vers le haut, et toute l'eau qui tombe peut redescendre au pied le long du tronc, c'est ça qui le nourrit* ».

Deux autres propriétés moins vastes, mais qu'une profondeur historique analogue fait percevoir par les habitants du pays comme de « grosses propriétés », appartiennent à des familles qui se reconnaissent en lointaine parenté (6). Les T. ont environ 450 ha dans la partie centre-nord, du massif, touchant aux bois des J. au sud-ouest, des F. à l'est ; ils apparaîtront comme d'importants protagonistes dans le conflit local suscité par l'implantation de la carrière, que nous évoquerons plus loin. La propriété forestière (7) des F. englobe tous les bois de Rouville et déborde sur ceux de Lévigney, où furent achetés notamment en 1857 « 36 ha de friches et bruyères communales » ; comme les J., ils ont leur histoire d'origine, mais il s'agit ici de la bourgeoisie parisienne enrichie sous le Second Empire, puisque « *le grand-père de mon beau-père était avoué de la ville de Paris du temps des travaux d'Hausmann, il a forcément gagné beaucoup d'argent ; c'est lui qui a commencé à acheter les bois, il venait chasser avec le duc d'Orléans* (8) *dans cette maison, un ancien rendez-vous de chasse de Philippe-Egalité* ».

Les F. louent la chasse dans les marais et les friches, mais se réservent le bois des Brais, « *un terrain bouleversé, avec à la fois des buttes et des zones humides ; il a eu une bonne estimation à cause du sable exploitable mais les arbres sont de qualité médiocre : on ne peut guère y faire de coupes intéressantes ; il paraît que sur les 35 000 arbres qu'aurait plantés mon beau-père, il n'en est resté qu'un dixième, les lapins qui pullulaient alors ont tout rongé. Pour le plan d'exploitation sur dix ans que je dois à la Direction départementale de l'Agriculture, je ne peux mettre que de l'épicéa ; vers les « Marais », au contraire, dans la part de ma belle-sœur, il y a de beaux arbres, des endroits où ils sont bien serrés, avec un sous-bois propre, où les épines*

ni les fougères ne peuvent se développer : on peut y faire de belles coupes de chênes ».

Ni les T., ni les F. ne font donc état d'une gestion rationalisée analogue à celle que présente A.J., il est vrai plus jeune.

En dehors de ces trois ensembles fonciers, des lots plus modestes (60 à 150 ha) situés non dans la masse du bois mais sur ses marges nord et ouest, appartiennent à des acquéreurs plus récents (le cycle des mutations est de l'ordre d'une ou deux générations) ; résidents non permanents, comme les grands propriétaires, leur demeure est néanmoins appelée aussi « le château » (Auger, Ormoy) ; ils exploitent peu leurs bois, qu'il utilisent surtout pour la chasse, n'ayant pas l'emprise généalogique des autres, ils sont moins intégrés au pays et leur figure n'est pas associée à celle du « maître » parcourant son bois à cheval, ou à pied accompagné de son garde.

La lisière du bois, à l'est et surtout au sud, n'est pas rectiligne, ni figée. C'est la zone des « garennes », petites propriétés des habitants des communes riveraines qui, depuis une vingtaine d'années, gardent les héritages en bois (9). Des plantations se sont développées, au moment de la crise agricole du début du siècle, qui a entraîné le rétrécissement des terres cultivées, tandis que depuis une quinzaine d'années, on mord sur le bois pour le maïs ou les prairies. A Ormoy, « *les petits propriétaires, soit louent leurs parcelles aux chasseurs, soit y font des coupes et utilisent le bois ; ils se chauffent avec, ou le vendent aux résidents secondaires* ».

La grande majorité des bois de Lévigney, qui échappèrent à l'emprise des Condé, appartient encore aux gens du pays ou à des héritiers non-résidents (10). Les habitants considèrent que la partie centrale du massif proprement appelée « Bois du Roi », « *c'est loin de chez nous, on ne s'y intéresse pas* » et confèrent à leurs bois une identité propre, « *ici c'est les bois de Lévigney* », tout en sachant qu'ils se trouvent inclus dans l'appellation élargie qui recouvre l'ensemble forestier.

Cette identité, elle est marquée surtout par l'aspect de petite propriété paysanne, le morcellement des lots et leur menue parcellisation : « *aux héritages, on divisait toujours dans la longueur, marquant la propriété par un petit fossé ou une élévation, tandis que dans la largeur c'était borné* ». Un marchand de bestiaux retraité « bûcheronne » lui-même, avec sa femme, sur ses 10 ha en 21 parcelles, « du

nord au sud du bois » ; il a « *chêne et charme, un peu de châtaigniers plantés, le sol est sec, pas aussi sableux que vers la carrière ; il y a des ronds d'argile, des calcaires ; je suis le seul à faire mon bois, les autres laissent aller, ou s'adressent à des marchands ; je coupe à la tronçonneuse, je ramène le bois dans une carriole attelée au motoculteur ; on ramasse aussi « les morts »* ⁽¹¹⁾ ; mais ici dans nos parcelles, il n'y a pas de ronces, rien à nettoyer, les arbres sont vieux et serrés, ils ont étouffé la sous-végétation, alors c'est propre... Beaucoup de gens ici vendent de leur bois, ça s'en va en Belgique, le bois de chauffe comme les grumes, on voit les camions immatriculés, c'est comme en forêt de Compiègne, Belges et Allemands ramassent les hêtres et les chênes ».

Des vastes « communaux d'Ormoy et de Proye » qui se trouvent enclavés dans les bois des Seigneuries sur le Plan de 1776, figurés en friches et bruyères, ceux d'Ormoy ont disparu, « ils les ont vendus, c'est les ancêtres des J. qui les ont achetés ». Ceux de Péroy se sont maintenus, mais rétrécis : « Il en reste 40 ha, répartis de part et d'autre de la Départementale 136, avec une pointe qui va jusqu'au chemin de fer... ça a commencé à être planté il y a une cinquantaine d'années seulement, c'étaient les parcours à moutons dans ma toute prime jeunesse » dit l'ancien maire de Péroy, né en 1906, « quand il y avait encore un troupeau au pays, l'hiver on les conduisait dans ces terres à bruyères, on perpétuait la coutume ⁽¹²⁾ et puis c'est très sain pour eux, ça les faisait marcher et ils nettoyaient en même temps. L'étendue a diminué, parce qu'à la Révolution une partie a été appropriée, des gens en ont profité, les communes étaient mal défendues, et puis les gens de ce pays avaient l'habitude que ces bois là soient au plus haut de la nation, alors ça leur paraissait intangible, ils se contentaient de ce qu'on leur laissait... Nos communaux ont été en majeure partie reconsidérés et plantés en résineux, mais il reste quelques petites parcelles en bois, près des garennes privées de ce côté-ci du Chemin Vert ». « On a toujours fait l'affouage sur de petites coupes communales », précisent les instituteurs, « maintenant aller faire son bois c'est revenu d'actualité, cette année il y avait de nouveaux inscrits, ça faisait 200 stères à partager, nous on l'a coupé nous-mêmes... les gens font aussi des piquets en acacia ».

Ainsi se différencient les formes d'appropriation du Bois du Roi, et les modes d'exploitation conséquents. Revenons maintenant dans

le bois, avec ceux qui ont fonction de l'exploiter de leurs mains et de leurs outils.

LES TRAVAILLEURS AU BOIS

André L. est entré garde chez les J. en 1925, succédant à son père. « On vendait beaucoup sur pied alors, ça se passait dans la salle de chasse du château ; chaque marchand donnait sa petite enveloppe et le plus offrant avait la coupe. On faisait le choix sur pied et on abattait exclusivement les chênes mûrs et les arbres déficients ; on marquait à la peinture rouge, pour pas que les bûcherons se trompent, les anciens avec une croix, les modernes, de 50 ans, avec deux traits, les baliveaux d'un trait : le baliveau c'est un arbre qu'a déjà 25 ans, qu'a trouvé sa ligne, qu'est bien effilé, sain et qu'on va garder (faut toujours en marquer deux pour un arbre qu'on abat). Avec la rainette, on mettait aussi la marque du propriétaire et les marchands avaient encore leur marque. Ils avaient chacun sa spécialité ; mais ce qui faisait le prix en ce temps-là, c'était surtout le bois de mine et le bois de chauffage (le bouleau pour la boulange, la ramure pour les fagots, les cheminées des gens qu'avaient pas encore de cuisinière).

Le bois de mine c'étaient des rondins, pris dans le taillis qu'avait 25 ans d'âge, ou alors les chênes qu'étaient gélifs, qu'étaient roulés ⁽¹³⁾, qu'avaient des éclats, et puis des petits chênes de trois mètres de haut pour les gros étais. On trouve des chênes roulés dans les terrains silicieux, alors que dans les sables gras de Droizelles ce sont des chênes très durs, raides au sciage, qui travaillent un peu : ils sont d'une qualité pour mettre à l'eau, faire des barrières, des fenêtres. On ne plantait pratiquement pas les coupes, on ne mettait pas de sujets ; les hêtres, ils sont parseminés parce que la générescence du bois se faisait comme ça, par le marquage ; il y avait à ce temps-là bien moins de lapins qui mangent les pousses. Avec les noisetiers on faisait de la billonnette, ces bois-là, c'était nettoyé à la serpe avant de passer à la scie. »

Après le marquage et la mise en train de la coupe, « le garde était là pour surveiller les bûcherons », notamment la taille du culeron ou culon qui leur était attribué : « comme on abattait les arbres à la cognée, la coupure n'était pas nette, on redressait donc son bois, et le morceau c'était le bénéfique du bûcheron, mais fallait pas qu'ils exagèrent, on voyait à l'œil s'il y avait du truandage. On avait

l'amour-propre du métier, des fois aussi on discutait avec le propriétaire, on disait « non monsieur, il y a telle ou telle raison », des fois il disait « vous avez bien fait », enfin on collaborait ».

Mais le garde dans la forêt ne se préoccupait pas seulement des arbres. Il surveillait et protégeait le gibier, à la fois supprimant les nuisibles, et s'opposant aux activités de son double antagoniste, le braconnier. Chasse aux nuisibles et chasse aux braconniers se faisaient la nuit. André L. a beaucoup traqué la « sauvagine » dans les bois de Droizelles, « putois, fouines, blaireaux, martres, renards, j'avais un chien qui savait attendre ; je dépeçais moi-même, et quand j'allais vendre les fourrures à Paris, chaque fois je rapportais 2 000 F dans ma poche » — il s'agit de la période de l'entre-deux guerres —.

Quant aux braconniers, « c'étaient souvent des gars qu'on connaissait, qu'avaient beaucoup d'enfants et besoin pour faire bouillir la marmite ; c'était un travail de poser les collets et nous de les relever tous avant la chasse pour pas que les bêtes et les chiens se prennent dedans. C'étaient toujours les mêmes, ils connaissaient leur coin ; il y avait aussi deux ou trois professionnels qui revendaient les lapins ; personne ne les aurait dénoncés ; c'étaient des gens frustes qui couchaient dans les granges, mais ils étaient du pays, des fois ils travaillaient un peu dans les fermes. On leur donnait des surnoms. Les gardes les toléraient à condition que ça ne dure pas trop longtemps, quand on les rencontrait on leur disait « pour cette fois ça va mais ne reviens pas par ici », alors ils changeaient de commune, ça tournait en rond ». L'avis du maire d'Ormoy c'est qu'en effet, à ce temps là, « les propriétés avaient une garderie bon enfant ». Aujourd'hui, selon A. J., « le braconnage ne fait plus partie de la civilisation du bois : ce n'est pas seulement prendre les lapins aux phares, il y a pire, des gens guettent la nuit quand une harde sort en plaine sur les chaumes, ils dépècent les bêtes sur place, prennent les filets, les pattes et les têtes, abandonnent les carcasses ».

Détruire les nuisibles, traquer le braconnier, nourrir éventuellement le gibier, repérer ses traces et ses remises, c'était avant tout préparer la chasse — et à Droizelles on chassait à courre —, fonction la plus qualifiante du garde. Nous reviendrons ultérieurement sur ce thème.

Plus que le garde qui arpentait et marquait les arbres au long de ses tournées, ceux qui les coupaient et les maniaient, bûcherons et charbonniers, occupaient le bois en permanence. Les savoirs du bûcheron, c'est auprès d'Aimé D., de Péroy, que nous les avons recueillis : « *Mon père était spécialiste du bois de mine, à ce temps-là (la Première Guerre et l'après-guerre) de 40 à 50 % du bois partait pour les mines ; c'était un as pour marquer, il était demandé de partout. Quand il avait pris une coupe, il faisait sa cabane lui-même, la charpente exactement comme une maison, avec des pignons, tout en rondins et en bois fendu, des séparations pour les chambres ; puis on montait la terre jusqu'au haut du faitage pour avoir chaud, sur le toit on mettait un papier goudronné. D'accord avec le propriétaire, on trouvait un petit rond pour faire un jardin, avec du grillage contre les lapins, de la volaille autour. On allait au village à pied faire les courses ; pour l'eau on avait un petit tonneau sur une brouette. On n'allait pas souvent à l'école, en ce temps-là c'était pas obligatoire, et puis fallait manger. J'ai commencé à taper à la hache à 11 ans, j'avais juste la force, et j'ai toujours travaillé à la main, même quand la tronçonneuse est arrivée. Si la coupe était grande on était plusieurs en cabane pas loin des autres, à la fin de la coupe on faisait un repas, chacun mettait du sien, un lapin, un canard, un petit cochon et on mangeait tous ensemble ».*

« *On faisait du bois de mine dans tous les bois, même dans le bouleau, seulement fallait le rainer pour que l'écorce tombe, que les vers se mettent pas dedans, plusieurs coups en long selon la grosseur du bois. Ça marchait par catégories, depuis 60 de longueur, jusqu'à 4 m suivant la circonférence pour les gros étais. Ceux-là, le garde les toisait au mètre cube, comme les grumes, et on les sciait au passe-partout ; sinon on était payés au stère, à la tâche ⁽¹⁴⁾ ; mais avec le culon et les branches qu'avaient des cassures dans les creux on faisait des cordes de 4 m qui nous revenaient et qu'on vendait bien. Y avait des scieurs de long qui venaient, qu'étaient pas du pays, pour scier les traverses, après nous, quand on avait abattu les grumes en bon bois qui partaient pour le Nord, pour faire des wagons ; ils étaient payés à la traverse, c'était tout fait à tâche, ils s'installaient aussi au bois, c'étaient beaucoup des étrangers ».*

Avant de scier les grands arbres pour les grumes « *il fallait les botter, on disait aussi houpper ; le botteur grimait avec des griffes*

dessous les pieds et des jambières, attaché par une grosse ceinture de cuir ; avec sa coquette il ébranchait, fallait être à la fois droitier et gaucher, et surtout pas se laisser tourner quand la branche jetait d'un côté et de l'autre ; une fois botté, on dirigeait mieux l'arbre pour tomber. La bonne saison c'était février/mars jusqu'en mai, après le 15 avril on n'a plus le droit d'abattre ; alors on ébranchait, on faisait des tas pour les plâtrières ou les boulangers ; l'été on sciait, on stérait. Le plus mauvais moment c'était le plein hiver, on gardait les grumes, on balayait la neige autour, on faisait des feux pour nettoyer, laisser les emplacements propres.

Après nous venaient les charbonniers, des fois on leur repassait notre cabane ; le charbon de bois se vendait bien, des marchands de Paris venaient chercher les sacs avec des voitures. Pour leurs meules, ils mettaient un gros bois debout, au pied un petit sac de charbon de bois ; alors ils dressaient les piles de charbonnette tout autour en rond, comme une meule de foin ; après on colmatait bien avec des brindilles, de la terre ; on enlevait le bois du milieu, ils montaient avec une échelle sur la meule et versaient de la bonne braise bien rouge qui allumait le charbon de bois du pied et ça se faisait comme ça. Fallait surveiller jour et nuit, que la flamme sorte pas, ils se relayaient, on comptait 4 jours à peu près, puis laisser étouffer, 48 heures, que le charbon soit bien éteint, il s'agissait pas de brûler les sacs ».

Enfin, il y avait d'autres artisans du bois : « tout autour de la Pierre Glissoire, les carriers extrayaient les grès pour le pavement des routes surtout : toutes les rues de ce village (Péroy) et autour c'étaient les pavés du Roi, c'étaient des blocs ; et les maisons par ici c'était du grès recouvert de terre et de plâtre ; les derniers carriers ont arrêté vers 1930, mais au bois on voit encore les trous ».

« Les bûcherons qui travaillent pour A.J. maintenant, c'est des étrangers, des Espagnols, des Portugais ; j'en connais une équipe qui venait de Compiègne ; ils ont plus à se tromper puisque le bois c'est tout de la pâte à papier qu'on fait aujourd'hui ; on scie à 1 m, si c'est un gros morceau on le fend en deux, c'est tout, y a pas de casement de tête. Et puis les propriétaires ne veulent plus payer pour faire brûler la branche, c'est des heures en supplément, alors les bois sont sales, avec tous les « morts » qui restent sur place ; mais ça va revenir le bois, avec les cheminées des nouvelles maisons, c'est obligé parce que c'est pas possible de

laisser du bois comme ça en pagaille, il faut que le bois se vende, pas seulement le plus beau ». La déqualification du métier de bûcheron est soulignée par l'instituteur d'Ormy : « Les propriétaires prennent n'importe qui pour couper, à la tronçonneuse, des ouvriers d'usine font ça les jours fériés, à la tâche, parfois « à moitié ». Ce semble être tout de même une minorité : les marchands de bois de Senlis et Compiègne font appel à des équipes de Portugais, d'Espagnols, de Yougoslaves qui ont leur logement en ville et sont chaque jour transportés sur le chantier. Par ailleurs avec la récente demande de bois, le métier de bûcheron est revalorisé : on me cite justement tel ouvrier d'usine qui va prendre sa retraite anticipée pour retourner au bois, où on est « libre ».

RAMASSAGE, CUEILLETTE, LOISIRS : LES CHEMINS ET LES SITES

Le bois n'était pas animé seulement par ceux qui y travaillent. « Les bois étaient fréquentés, les manouvriers ramassaient le bois mort, c'était un ancien droit », nous dit-on à Péroy. A Ormy Marthe D. et sa sœur, filles d'ouvrier agricole, allaient « à la bruyère pour les lapins le matin de bonne heure, le garde n'aimait pas ça, mais le patron laissait faire ». Les sœurs D. ramassaient aussi le bois mort, « mais fallait pas prendre des serpes, c'était interdit ; il y avait deux ou trois vieilles qui ramassaient d'énormes fouées avec une grande gaulle à crochet, quand elles les ramenaient sur leur dos ça dépassait leur tête, dès qu'elles se redressaient forcément ça touchait par derrière, elles se reposaient en s'appuyant dessus ».

Tous les habitants des communes riveraines connaissaient le réseau des chemins du bois et distinguaient les chemins de commune — les sentes dues — des chemins privés où l'on risquait de se cogner aux gardes. « Autrefois les chemins d'Ormy à Boissy et à Péroy étaient pleins de piétons et de bicyclettes, c'était le plus court ; et le chemin des Bergers était en herbe, pas mouillé » — ce chemin des Bergers traversait le bois dans sa longueur et menait, de tous les terroirs environnants, aux bruyères des communaux ; son tracé est aujourd'hui discontinu, la carrière notamment en a absorbé un bon morceau. « Jusque vers les années 20, en allées et venues avec les attelages, on faisait Péroy-Rouville par le bois : le chemin Vert puis un bout du chemin de Boissy et au poteau du Roi on prenait la Vache Noire jusqu'à

Rouville ; en charge naturellement on revenait par la route... » « Dans les années entre les deux guerres les jeunes traversaient encore la forêt pour aller à la fête à Ormo y... » « Etant gamins, on n'avait qu'une envie c'était d'aller courir les bois ; on jouait aux Indiens, à la chasse, un faisait le cerf, les autres les chiens — forcément, on voyait souvent passer les équipages —, avec les gardes il y avait un accord tacite, il ne fallait pas faire trop de remueménage, mais on ne faisait aucune déprédation, on savait que le bois c'était à respecter, c'était la vie du pays, il ne nous serait pas venu à l'idée de bousculer un nid de faisan... On allait vers les bûcherons et on cuisait des pommes de terre sous la cendre. On n'avait aucune méfiance de personne, tous ceux qu'on rencontrait c'étaient des familles du cru, c'étaient pas des gens venus échouer là ».

« On allait au muguet ; un marchand de Paris passait l'acheter ; on allait aux fraises aussi : à quatre heures, le tablier en bas on prenait la boîte à lait ; là où les coupes étaient fraîches, qu'il y avait de la lumière, que la végétation repoussait, c'était un tapis de fraisiers ». Enfin on ramassait les châtaignes, « on les faisait griller, ou bouillir ; on les mettait dans le sable pour les conserver, dans des pots en grès ». Quant aux champignons, il semble qu'on se fiait à un nombre d'espèces plus restreint autrefois qu'aujourd'hui ; certains disent même que « c'est les Parisiens qui ont appris les champignons aux gens du pays », il est certain qu'on en cueille aujourd'hui un grand nombre de variétés, cèpes, girolles, russules, coulemelles, pieds de mouton, morilles, mais « ceux qui trouvent les champignons, c'est toujours les mêmes et ils ne se disent les places qu'en famille ».

Aujourd'hui encore « tous les chemins de la commune à Lévignen sont marqués : y a des panneaux, pour bien montrer aux gens qu'ils ont le droit de passer ; et pas de barrières ici. Il y en a même qui vont en voiture à Rouville par le bois ». Tandis que la municipalité d'Ormo y a récemment fermé les chemins aux voitures en posant des barrières, comme font les propriétaires privés, qui admettent que « les gens d'ici, de la campagne, qui connaissent, aiment la nature, ne font jamais de dégâts » mais redoutent « les Parisiens, les banlieusards qui conduisent leur voiture au cœur du bois, font des barbecues, laissent des ordures, abîment les arbres ».

Bien qu'on nous dise à Ormo y : « Maintenant on est perdu, on ne reconnaît plus les chemins

de commune des privés, et ils font d'autres chemins pour les coupes, alors on ne va plus nulle part », ou encore « avant la carrière, au carrefour des quatre Sapins (ancien carrefour Bourbon), c'était beau : les allées partaient en étoile, le chemin de Boissy c'était comme une tonnelle de noisetiers, là on se promenait, plus maintenant », le bois reste attirant pour ceux qui habitent, de façon permanente ou non, ses abords. La cueillette des champignons, des mûres — « maintenant il n'y a presque plus de fraises » — de jonquilles et du muguet, le ramassage des châtaignes encore sont autant d'occasions d'y errer. Les enfants ne s'aventurent guère loin des villages ; à Lévignen « ils vont tous jouer dans le bois, là où il y a les deux monticules, c'est des grès, ils vont grimper dessus, il y a de la bruyère autour... », « cet été, il y a eu des jeunes d'ici qui sont allés camper la nuit au bois ». A Ormo y ils escaladent la Pierre au Coq, « ils font des cabanes en bois mort, un plastique dessus ; ils s'amuse nt, ça dure le mois de vacances, mais ils abîment pas, s'ils emmènent à goûter ils ramènent leurs papiers ». Moins exemplaires apparaissent « les jeunes à moto » qui font du cross dans les allées sableuses, mais que les gardes poursuivent sévèrement. A Lévignen, « ils sont venus pleurer auprès de ma femme (conseillère municipale) pour qu'on autorise le rallye, mais y a rien à faire, ils abîment les chemins pour toute l'année ». Les chevaux, dans ce pays de traditionnelle chasse à courre, sont mieux tolérés et même appréciés par les promeneurs qui s'écartent pour laisser filer le train des cavaliers du club d'Ormo y : les chevaux font partie du pittoresque du bois. Les ruches aussi, dans le bois de Lévignen, visitées quotidiennement par le producteur dont le panneau publicitaire invite les voitures à s'arrêter sur la Route nationale 2, sont considérées comme une animation bénéfique du bois, un redoublement de « nature », apprivoisée.

Plus que les allées ombrées qui percent le taillis-sous-futaie, les promeneurs recherchent les sites sablonneux, landes à bruyères parsemées de bouleaux et de petits chênes, où le paysage est ouvert ; on s'assied sur les grès, on surveille les enfants et le chien qui s'égaillent. Ceux qui connaissent bien le bois passent rituellement par la Sainte-Fontaine ⁽¹⁵⁾, quelques marches ouvrant sur un trou boueux, une croix de fer sur un socle de pierre, au haut d'un chemin : « on dit que c'est une source miraculeuse, l'eau sort et monte jusqu'au haut des marches seulement le Vendredi

saint ; autrefois il y avait une procession, après la messe, le lundi de Pâques, ça a duré jusqu'à la guerre de 14, et l'après-midi une buvette s'installait, y avait du monde réuni là, c'était un peu la foire, c'est pour ça que le curé n'a plus voulu que ça continue ». Non loin de la Sainte-Fontaine, un fils F. a cru reconnaître deux *tumuli*, et suppose que la Sainte-Fontaine est l'emplacement de la tombe d'un chef romain ; il est vrai qu'à Rouville se maintient la tradition orale d'une bataille des Romains contre les Parisii, au lieu-dit « Champ de Bataille » en bordure nord du bois. Ces *tumuli* n'auraient pas encore été fouillés.

A ces lieux attractifs du bois s'oppose un site nettement répulsif : c'est « *vers le canal, dans les marais : le paysage change, c'est angoissant, c'est pas les bouleaux, ça c'est gai, c'est plutôt les châtaigniers, puis des vieux chênes, les roseaux qui vous arrivent jusqu'à la poitrine, puis le fossé qu'essaye de vider ça... moi je m'arrange pour jamais aboutir là* ».

Pour tous les visiteurs du bois qu'on vient d'énumérer, qu'il s'agisse de jeux, d'exercice, de cueillette ou d'errance, la quête est celle d'un contact avec l'environnement végétal, une nature plus ou moins ensauvagée, dominée par l'arbre. Il n'en est pas de même pour les chasseurs : le bois c'est le règne animal, la réserve de gibier, le lieu des traces et du guet, où s'épuise leur passion.

LES CHASSEURS

La chasse fut de tous temps ⁽¹⁶⁾ et reste une des fonctions essentielles de ce bois, dont diverses sociétés, rattachées ou non aux communes riveraines, se partagent des parts inégales. « *Avant la guerre, les gros propriétaires se réservaient la chasse* » — d'où les garennes modestes où se cantonnaient les gens du pays —, « *maintenant ils ont tellement de frais, ils louent, la chasse c'est devenu un vrai commerce* ».

Mais on nous rappelle les formes d'une chasse « égalitaire ». « *A Lévigien la chasse c'était banal, les propriétaires s'entendaient tous ensemble, ils chassaient l'un sur l'autre, c'était mis en commun... Dans les années 30, mes grands-parents avaient fondé une société de chasse ; on prenait des actionnaires pour avoir de l'argent qui servait pour l'école ou l'empierrement des chemins, mais pour les gens du pays c'était égal, celui qui avait plus et celui qui avait moins. Un jour d'ouverture on était*

120, il y avait une douzaine d'autour seulement, le reste des gens du pays et leurs invités ; on pouvait tuer 150 lièvres, y avait du gibier... Il y a encore une chasse aujourd'hui mais ça s'est cloisonné, c'est des compartiments ; le territoire a été partagé comme une tarte ou à peu près. Chaque cantonnement ne correspond pas forcément à une société de chasse, c'est des gens qui la réservent, c'est tout, y a qu'une tête et il a des invités ; dans un cantonnement vous avez des parcelles à différents propriétaires, il y a des échanges, des arrangements pour avoir un ensemble, mais on ne va plus l'un sur l'autre ».

Pourtant, la formule semble s'être maintenue à Boissy-Fresnoy : « *c'est une chasse organisée par la commune, une partie des actions va au bureau d'aide sociale, elle groupe tous les agriculteurs qui mettent leurs terres en commun, ils sont beaucoup ; ils louent des petites garennes en bordure du bois pour constituer un fonds, pour l'hiver quand la chasse en plaine est finie* ». A Péroy, la petite société de chasse locale a droit aux communaux, « *mais ils louent aussi 80 ha à J. pour faire un ensemble. C'est par actions ; ils sont facilement une vingtaine d'ici, des agriculteurs et des ouvriers, on est très démocratisés. Autrefois la chasse c'était seulement pour les nantis. Les terrains, la commune en fait pas cadeau, mais elle les loue pas cher, et J., pour la part qu'il cède, il est modéré, compte tenu que c'est sur la commune de Péroy, ça fait partie des bonnes relations. Les chasses giboyeuses, qui sont bien placées ça peut se louer 2 ou 3 quintaux de blé à l'hectare, c'est exorbitant ; A.J. loue un peu moins cher, 200 ha à un groupe de gros cultivateurs de Nanteuil, Péroy, Auger, quand même ça fait monter la part de chasse.* »

A Ormoy, le maire est un grand chasseur. « *Autrefois les T. louaient pas cher aux gens du pays qui avaient fait une société de chasse. On faisait les repas ensemble, tous gens d'ici, chez l'aubergiste de la place de l'Eglise qui chassait avec nous ; c'étaient de vrais banquets, on fêtait la Saint Hubert le 3 novembre* ». Aujourd'hui la société de chasse est privée, « *on est obligés de faire appel à des Parisiens pour payer des parts, les gens d'Ormoy ne représentent qu'un cinquième des sociétaires. Pour notre chasse on loue la moitié sud des bois de T. (250 ha) et une petite partie à J., qui va du Poteau du Roi aux communaux de Péroy, pour 1 q. et demi, ça met la part à 2 000 F. Maintenant on est trop pour manger*

tous ensemble, alors les chasseurs mangent moitié au Cheval Blanc (à Ormoy), moitié à Auger ».

« La chasse est très réglementée ; il y a un plan, on attribue un certain nombre de bracelets selon l'extension du territoire et le cheptel, évalué par les gardes de la Fédération (départementale des Chasseurs de l'Oise) ; pour la chasse sur Ormoy, on a 7 bracelets — 5 chevreuils et 2 cerfs —, c'est relevé sur un carnet et on doit baguer la bête abattue ; on fait les parts de l'animal et on donne un bon de transport au chasseur. L'ouverture au gros gibier au bois c'est le 14 octobre ». Arpentant le bois la veille de l'ouverture avec un ancien garde d'A.J., nous croisons une camionnette qui dépose dans les allées maïs et betteraves pour attirer les bêtes ; déjà on a répandu aussi, par places, une sorte de poussier noirâtre, « c'est le cru d'ammoniac, avec lequel on fabriquait le coke, on en met pour que les sangliers se roulent dedans pour enlever leurs tiques, ils aiment ça ; c'est interdit mais ils en mettent quand même », mon compagnon a peu d'estime pour les modes de faire des gardes « fédérés » : « ceux-là, s'ils trouvent un braconnier, c'est par renseignement, c'est pas parce qu'ils l'ont trouvé tout seuls, ils vont jamais au bois la nuit ».

Des sangliers, pourtant, chacun déplore qu'il n'y en ait plus : *« avant on en tirait tous les dimanches ; depuis qu'il y a beaucoup de maïs, les sangliers sortent en plaine et le cultivateur les tue facilement, il n'a qu'à cerner le champ avec les chiens, il tue même les mères. En plus, il y avait avant une forte migration des Ardennes, mais ils ne peuvent plus traverser les autoroutes et ils se noient depuis qu'on a cimenté les bords du canal du Nord qu'ils traversaient à la nage ; on a bien fait des escaliers, mais trop étroits, ils ne les trouvent pas... »* « Faisans et lièvres on peut en tuer autant qu'on veut, c'est seulement la société qui prend l'initiative de limiter, si on voit qu'il y en a plus beaucoup ; ici on remet du faisan chaque année, une douzaine de poules, elles vont avec les coqs sauvages » — il y a une faisanderie installée dans le bois, à proximité de la Départementale 136 dont l'emplacement est loué à A.J. avec un petit terrain de chasse autour.

Dans le massif de Droizelles (tout l'ouest du bois), qu'il garde pour son usage, tout en louant des parts à plusieurs sociétés privées, A.J. *« ne réensemence pas en gibier ; le gibier fait partie de la forêt, je tiens à avoir une faune*

naturelle là où je chasse ». L'ancien garde-régisseur de Droizelles connaît toutes les remises du bois — les endroits où les bêtes se gâtent — « autour du château, là où c'était le Marais, c'est planté en peupliers maintenant, mais c'est une très bonne remise pour le gibier, y a des cultures tout autour et c'est frais... Le fonds du Chaudron, c'est une réserve d'animaux que malheureusement on ne trouve plus dans les forêts où trop de monde les chasse ; ici, oui on chasse, mais c'est différent, on ne les effraie pas par une quantité de population ; la banlieue de Paris arrive tellement vite, il faudra créer des réserves d'animaux pour que les gens voient qu'ils existent encore ».

Les propos du garde reflètent les déclarations écologistes du propriétaire : le bois de Droizelles est sans nul doute un site privilégié pour la faune locale, une garderie efficace y ayant assuré, durant des générations, l'équilibre optimal protection/destruction qui permet la reproduction du gibier nécessaire au maintien du cycle.

On chasse encore à courre à Droizelles mais rarement, et pas dix fois par hiver comme il y a 60 ans : A.J., invité parfois dans l'équipage d'un de ses amis, cultivateur à Baron (commune limitrophe de Versigny-Droizelles), donne un cerf dans ses bois deux ou trois fois durant la saison. *« Il n'y a jamais eu d'équipage à Droizelles »,* explique André L. ; néanmoins c'était lui qui autrefois préparait la chasse, *« la saison c'était en janvier-février, après la fermeture de la chasse aux lapins — les chasseurs aux lapins gênent pour courir les grosses bêtes ; si on croise un groupe, ils détournent la bête —. C'était une vraie fête quand les équipages débarquaient au village, on logeait les gens dans toutes les maisons, c'était animé. On divisait la meute, en mettant des chiens aux relais, dans les maisons de garde, et le soir au café c'étaient des parties de cartes ; mais quand le maître piqueux avait décidé « Messieurs, demain on se lève à l'aube », tout le monde allait se coucher tôt ».*

Le matin, André L. avait fait le pied suivant les traces de la bête « par le grand pourtour », puis rapetissant le cercle pour arriver là où il se terrait : *« quand il fallait donner un cerf, c'est moi qui le choisissais ; j'allais leur donner à manger, je ne faisais pas de bruit, il y avait un dix cors que je connaissais bien, il tournait la tête vers moi, toujours le même, celui-là je ne l'ai jamais donné, d'ailleurs on ne donne jamais un roi. On ne tue pas les biches, mais*

leurs traces quand elles sont lourdes ressemblent des fois à s'y tromper à celles du cerf, sauf qu'elles marchent plus court, on reconnaît... Le maître d'équipage conduit la chasse avec le premier piqueux ; c'est le chef, qui s'occupe de lancer les chiens, on suit les chiens et le piqueux suit la trace... La bête est maligne, elle retourne sur ses pas, les chiens ne sentent plus, ou alors le cerf cherche à rejoindre une harde pour se protéger en s'y mêlant... mais au fur et à mesure de la course il s'use et à l'odeur qui est de plus en plus forte on détecte la ruse ; le retour sur la voie — il faut de la pratique... A la prise la bête ne souffre pas, un coup de dague en plein cœur, elle est épuisée, elle n'a plus sa tête. C'est le piqueux qui fait les parts, tout est pour les hommes, les valets de chiens et de chevaux, les bûcherons qu'ont donné plein de renseignements, mais rien pour les maîtres... Mais vous savez la bête ça se défend, et on n'en attrape un qu'une fois sur trois ou quatre, c'est souvent qu'on rentre sans rien, on n'est pas fiers. Des fois on revenait à pied de la forêt de Villers-Cotterêts, où le cerf nous avait menés ; et les chiens, des fois il s'en perdait, à la curée on les comptait, s'il y en avait un de perdu, le valet de chiens passait la soirée à le récupérer ».

« Maintenant, quand il y a une chasse, on est suivi par des tas de voitures, tous les gens s'arrêtent pour voir ça, ça gêne le passage du cerf quand il cherche à couper la route, qu'on sonne le débûché. Et puis les cavaliers ils vont souvent en voiture jusqu'au rendez-vous où on leur amène leurs chevaux, en camion, du club hippique d'Ormo y où ils sont en pension ».

La chasse à courre n'est pas perçue avec la même dynamique ardeur par les habitants des villages riverains du bois. « Bien sûr ce qui est beau c'est les chevaux, les chiens, et puis tous les piqueurs en habit rouge, mais c'est pas beau de voir tuer ! » Les sœurs D., à Ormo y, en ont vu passer beaucoup, « des chasses qui venaient de Villers-Cotterêts, même des fois le cerf traversait la plaine, et la chasse y allait, même dans les blés tout partout, qui venaient d'être semés ; les chiens avaient soif, on leur donnait des bassines d'eau à boire ; maintenant on les voit plus, ils doivent les amener en voiture. Et c'était souvent qu'il s'en perdait dans le bois, alors ils venaient manger dans le pays, et le lendemain le garde les cherchait, il jouait du cor pour les appeler, parce qu'il y a plusieurs sonneries... Mais la curée, c'est dégoûtant, il y en avait un qu'était venu se

jeter dans la mare tout près, jamais je ne voudrais plus voir ça, ils pleurent, on voit leurs larmes couler, c'est malheureux, c'est dégoûtant de faire ça, ces gros seigneurs, ces grosses têtes !... et quand on le coupe en morceaux, on donne à Monsieur Un tel la tête, à un autre une patte, l'autre il a la peau, ah les brutes ! » Ces propos d'aujourd'hui ne reflètent-ils pas des images fixées dès le XVI^e siècle, notamment dans les tapisseries, de la perception populaire de la chasse à courre : la mise en scène colorée, la meute assoiffée, la récolte piétinée par les chevaux, les larmes du cerf, enfin les honneurs du pied entre seigneurs.

Au terme de cet inventaire des activités au bois, hier et aujourd'hui, on constate une certaine permanence de fréquentation des riverains — bûcheron d'occasion, cueilleurs, enfants, promeneurs, chasseurs — qui entretiennent une image de proximité, d'usage coutumier d'un espace identifié par la grille des chemins nommés, des lieux-dits familiers. Et pourtant cette image est menacée au cœur même du massif, par le développement d'un chancre industriel, « la carrière ».

LA CARRIÈRE

En 1953, sur une première concession d'une dizaine d'hectares alloués par les T. et situés sur le territoire d'Ormo y, on a commencé à creuser dans le bois pour extraire du sable de fonderie utilisé surtout pour l'industrie automobile : le vieux carrefour Bourbon fut anéanti, une partie du chemin des Bergers enfouie. Ce n'était qu'un début, car les établissements concessionnaires, qui extraient la silice dans plusieurs carrières de la moitié nord de la France, ne cessèrent d'agrandir cette exploitation ; en 1970, l'excavation s'étendait sur 25 ha, occupant aussi une partie des bois de J. sur le territoire de Péroy. Devant le Conseil municipal l'instituteur-secrétaire de mairie d'Ormo y, écologiste convaincu, expose alors les graves infractions des extracteurs : « non seulement 30 ha de forêt sont réduits à l'état de désert, aucun effort de reboisement ou de nivellement n'ayant été réellement opéré, mais l'extraction s'intensifie — plus de 100 000 t en 1971 —, bouleversant chaque printemps 1 ou 2 ha de sol forestier ; on constate l'accaparement de chemins communaux qu'on empierre pour la circulation des engins, l'ensevelissement de jeunes arbres, un défrichement nouveau entamé, sans déclaration, pour la construction d'une usine de

séchage que les extracteurs prétendent temporaire et mobile alors que les ouvrages en béton ont été coulés... sans délivrance de permis de construire ». Ces irrégularités semblent entérinées par l'administration. Le préfet autorise, à condition de procéder à la remise en état des lieux (17), l'agrandissement de la carrière, et des baux de 10 ans passés avec la famille J. prévoient l'ouverture d'une surface de près de 30 ha supplémentaires sur la commune de Péroy (18).

Or la « remise en état des lieux » se révèle dans un premier temps dérisoire, car les pentes des talus créés n'ont pas toutes été adoucies, la terre arable n'est reportée que sur les crêtes et se trouve emportée par les eaux de pluie, les petits reboisements faits « à l'économie » (19) ont échoué ; l'usine pollue. Ces assertions semblent exactes jusqu'en 1974/1975. La Direction départementale de l'Agriculture prescrit alors une obligation de replanter une surface analogue à celle qui a été détruite dans l'année. Après des tâtonnements, échecs, ce plan prend forme avec plus de rigueur dès 1977.

Cependant une autre menace pèse sur la commune d'Ormoy, car le sinistre « trou » de la carrière aiguillonne l'imagination des responsables des Directions départementales de l'Agriculture et de l'Équipement qui envisagent de créer là une décharge contrôlée (pour 80 ans) où seraient déversés les déchets des trois cantons limitrophes (40 000 habitants). Le Bois du Roi n'est plus espace forestier puisque, à cause de la présence de la carrière, il est devenu « zone économique » ! Le P.A.R. Valois Nord soutient le projet, arguant qu'« *il n'y a pas de fréquentation touristique de ces bois privés, elle se concentre exclusivement dans les massifs domaniaux* ».

Aussitôt la population communale, qui supportait la nuisance de la carrière — « *ils ont avant tout le respect de la propriété privée, alors les grands propriétaires peuvent bien laisser dévaster leurs bois, ils pensent que ça ne les regarde pas* », constate l'instituteur —, réagit fortement : le « *dépotoir* » serait à 400 m des maisons, 800 m du captage de la nappe aquifère et propagerait « *la vermine* ». Appuyée par la nouvelle « Association pour la Sauvegarde du Bois du Roi », créée en mai 1975, une pétition unanime des habitants refuse le dépôt d'ordures. Après une enquête d'utilité publique ordonnée par le préfet — « *il y avait un registre ouvert à la Mairie ; tout le monde a défilé pour signer contre* » —, la décharge

est déviée vers le territoire de Crépy, le Bois du Roi est classé « zone pittoresque protégée ». Mais l'affaire de la carrière rebondit. Recevant en 1975 une demande d'autorisation de continuer l'exploitation émise par les extracteurs en 1972 et transmise par le service des Mines avec trois années de retard, le Conseil municipal d'Ormoy, considérant que « *le réaménagement du site est dérisoire* », que « *la carrière atteint une surface de 35 ha sur 20 m de profondeur* », et « *porte atteinte au cadre de vie... émet un avis défavorable* ». Les journaux locaux, la Croix et le Monde même rendent compte du débat, penchant pour la préservation du massif « *le plus proche de Paris sur la Route nationale 2* ».

En 1976, l'Association pour la Sauvegarde du Bois tente un recours auprès du tribunal de Première Instance d'Amiens, présentant toutes les irrégularités du dossier et demandant l'arrêt définitif de l'exploitation, mais est déboutée. Son président insiste auprès des ministres de l'Intérieur, de la Qualité de la Vie : « *Bien que des plans d'occupation des sols (P.O.S.) aient été prescrits pour les communes d'Ormoy et Péroy, les établissements G. rendent la situation irréversible, dévastant le terrain et accélérant le rythme de défrichement... Les reboisements sont symboliques et ne servent que de sujets à l'édition de plaquettes publicitaires dont l'administration se satisfait, les extracteurs et les propriétaires du sol l'ayant convaincue de la rareté du matériau extrait pour les uns, de la médiocrité des boisements détruits pour les autres* ». Ces appels, qui vont jusqu'à suggérer une « domanialisation » du massif, restent vains, l'extraction continue, grignotant le bois en direction du sud et menaçant de le couper en deux ; la campagne virulente de l'Association aboutit pourtant à un arrêté préfectoral (janvier 1978) instituant un contrôle annuel du réaménagement du site et trisannuel de la réussite effective des reboisements.

L'Association dénonce encore cette année même, en dehors de la dégradation continue de la zone de la carrière, d'autres atteintes à l'intégrité du bois : la « *chasse intensive* » dont on prolonge la durée par le biais des demandes de destruction de nuisibles, le grignotage des lisières par l'aménagement de terrains dits « *de week-end* » — ceux où on installe une caravane — les projets de lotissement : ici elle est suivie par la plupart des municipalités riveraines, qui limitent sévèrement les demandes de construction entamant le bois.

Comment est perçu, par les intéressés, ce combat — analogue à bien d'autres en France et ailleurs — où quelques défenseurs de la nature s'en prennent à la puissance du géant industriel, au retard d'intervention de « l'administration » ? Le maire d'Ormo y admet que *« c'est un grand dommage pour le site, ça a perturbé la flore et la faune, mais depuis deux ou trois ans il y a du progrès, un certain contrôle du réaménagement... On ne peut pas arrêter une industrie pareille, les établissements G. travaillent sur huit départements ; ici c'est la silice la plus pure pour les moules de fonderie, il en part 20 wagons deux fois par semaine pour Sochaux, et des camions tous les jours vers la région parisienne ; la taxe professionnelle rapporte à la commune 40 à 50 000 F, ça représente le quart de notre budget, la S.N.C.F. rapporte autant, car la gare de triage est importante, ils ont une large emprise ; pour les emplois à la carrière il n'y a que 5 ouvriers d'ici, 5 des environs »*. Aveu d'impuissance pour la préservation du site, propriété privée, révérence envers la fonction économique, la voix du maire traduit le consentement, désormais, de ses administrés, depuis qu'ils ont évité au moins le « dépotoir » — le sable, « c'est tout de même propre » (20).

Quant au propriétaire du bois de Péroy que ronge la carrière, A.J., il rationalise le processus qu'il contribue à accélérer : *« c'est de couper les arbres qui fait vivre la forêt, la carrière s'est installée sur un bois pauvre, de mauvais rendement »* (« un beau taillis-sous-futaie de chênes », tel le considérait, au contraire, le président de l'Association de Sauvegarde) ; *« or il ne faut pas négliger l'économie dans la gestion d'un patrimoine forestier, les arbres c'est une récolte... De toute façon on avait l'intention de réaménager, 90 % en résineux, 10 % en essence comme le merisier, qui se vend bien ; nos premiers contrats avec les sabliers datent de 1968, le grand trou s'est creusé vers 1971 ; on a tâtonné pour remettre en état jusqu'en 1974, au début il y a eu des dégâts parce que le carrier reconstituait en buttes trop fortes, ça ravinait ; la terre rapportée, il faut des années pour qu'elle se stabilise ; il y a deux ans, on a mis de l'aulne blanc, ça fait du feuillu pour reconstituer l'humus, ça plaît aux écologistes, les lapins n'y vont pas, ça se vend pour la pâte à papier »*. D'après A.J., les carriers font progresser le « carreau » de la carrière d'1 ha 50 par an à peu près. Or cet hiver — 1979-1980 — son garde va planter (c'est inscrit sur son carnet) 2 200 aulnes, qui couvri-

ront 68 ares, et 2 000 pins laricio, sur 80 ares. A ce rythme, qui semble pallier la destruction, aujourd'hui, et si l'on rattrape le retard des « tâtonnements », peut-être la forêt, dans 50 ans, sera-t-elle reconstituée.

*
* *

Ce travail tente de cerner une représentation locale de la vie au bois qui inclut, pour un grand nombre de nos interlocuteurs, un recul d'au moins cinquante années. Il s'agit donc d'une tranche d'histoire contemporaine, marquée par le changement des formes et surtout des techniques de l'économie du bois ; mais à travers ce temps on mesure aussi à quel point les habitants de chaque commune tiennent « leurs » bois pour une aire familière, participant étroitement de leur environnement, donc de leur identité.

Le chemin des Bergers, celui de la Vache Noire maintiennent la mémoire des communaux ouverts à tous, au cœur d'une forêt princière, des siècles durant. Parallèlement coexiste la certitude, pour les gens du pays, de n'avoir jamais pu s'approprier que les marges étroites d'un massif qui fut successivement au Roi, puis aux « seigneurs », enfin aux gens des châteaux ; la chasse à courre, pourtant devenue bien rare, reste le signe tant allégorique qu'ostensible de cette emprise étrangère aux communautés locales, et d'une partition évoquée encore aujourd'hui entre « les maîtres » et « les hommes ».

Pourtant tous, autour du bois, ont le sentiment de participer à son appropriation, et pas seulement à travers le réseau des chemins de commune qui l'imprime au sol en droit. Cette sensibilité, manifestée surtout par les plus âgés, vient d'un long usage du bois débordant vers les laies privées — ramassage, cueillette, promenade et surtout depuis deux siècles la chasse, après le braconnage d'antan — et largement toléré par les propriétaires : les relations favorisées par la transmission familiale des patrimoines et l'interconnaissance restent latentes, bien qu'elles ne soient pas vécues comme autrefois. L'ancien maire de Péroy affirme qu'*« on se promenait dans le bois comme chez nous, les bois des J. c'étaient nos bois [les bois de notre territoire], nous rencontrions M. J. qui passait par là, et on bavardait »*. « A cheval ou en voiture », le père d'A.J. saluait les sœurs D. d'Ormo y, qui coupaient la bruyère : *« il demandait : qu'est-ce que vous allez faire*

avec ça ? — Ben c'est pour les lapins — Ah, ils aiment ça ? — Ben oui c'est bon pour eux — et puis c'était tout, on aimait mieux rencontrer lui que le garde ».

Comme en miroir, les propriétaires déplorent que « *les chemins forestiers ne (soient) plus parcourus par les gens des pays comme autrefois mais par des voitures et pire des motos* ». « *La plus grosse fréquentation c'est de mars à juillet, après les gens partent plus loin en vacances* ». Toutes les déprédations au bois sont imputées aux « parisiens et banlieusards », comme aux « bandes de jeunes » locales — mais pas à ceux qu'on considère comme « les hommes » d'ici. Les jeunes cassent les barrières, arrachent les plants, les gens des villes laissent leurs chiens débusquer les poules faisanes qui couvent, ou pire une biche qui allaite — « *et s'ils ont touché le petit, il meurt* » —, font des bouquets de têtes de pins qui ne repousseront pas, abandonnent mégots et ordures.

« *L'envahissement est parisien ; les gens du coin qui nous connaissent, qu'on connaît, ils savent encore ce qu'est la nature, ils sont relativement respectueux* ». Ces propos sont avancés par l'un des bailleurs de bois aux

extracteurs qui le dévastent et qui, tout en participant à un procès industriel dégradant la nature — mais loin, il est vrai, de sa demeure —, élabore une gestion rationnelle de sa forêt et tient à la faire vivre. Il a certes raison : les déprédateurs du Bois du Roi ne sont pas les populations riveraines. Moins par « respect de la nature », représentation toute contemporaine du rapport paysan avec l'environnement, que par une mémoire collective profonde des multiples utilisations du bois dont les grands propriétaires ont toujours laissé le bénéfice aux communautés rurales. Ce respect du bois s'est fortement intériorisé dans la mesure où, comme le dit un notable local, ses détenteurs furent toujours « au plus haut de la nation », c'est-à-dire en fait, jusque vers 1830, de famille royale.

Ne faut-il pas souligner, pour conclure, que la résistance à la pire dégradation du massif boisé, « la carrière », est conduite par l'instituteur d'un des villages riverains, que sa fonction met en rapports constants avec la population mais qui vient d'ailleurs et n'est pas imprégné des valeurs paysannes du « bien » et du « revenu » : il plaide alors pour un patrimoine « gratuit », des paysages et un équilibre naturel protégés pour être accessibles à tous.

M.-C. PINGAUD
Laboratoire d'Anthropologie sociale
COLLÈGE DE FRANCE
11, place Marcellin-Berthelot
75005 PARIS

NOTES

(1) Annuaire du département de l'Oise, Senlis, 1843.

(2) On est tenté d'évoquer une coutume recueillie par Dontenville en Bretagne et en Bourbonnais : « *sur des pierres plantées ou roches naturelles, on glisse au 1^{er} mai, dans la nuit et au matin, aussi à la St Jean, et des couples de promis s'y sont groupés, s'asseyant sur de légers fagots et tirant pronostic de la glissade* ». Histoire et géographie mythique de la France, Maisonneuve et Larose, 1978, p. 75.

(3) Le fief de Gribauval, 100 arpents de bois dans la gruerie de Nanteuil, appartient au début du XVII^e siècle au seigneur du Luat, hameau situé à l'extrême nord-ouest du massif.

(4) « *C'était la suite du Planteur de Caffa, celui qui avait lancé les petites voitures à 2 roues derrière, une devant, poussées par un homme ou une femme, qui vendaient l'épicerie en faisant le tour des pays ; après ils ont mis des chevaux, puis il y a eu les voitures, ça a fini vers 1930* ».

(5) On appelle encore couramment garennes les petites parcelles des marges du massif, propriétés des habitants riverains, mais aussi les îlots boisés dans la plaine, qui du temps des grandes chasses royales étaient les « remises ». La « garenne » reste associée au gibier, c'est un bois « pour chasser ». C'est aussi un bois médiocre, marginal dans sa composition comme dans son site.

(6) On me montre une photographie d'un tableau de l'époque impériale intitulé « L'anniversaire du Grand-père », où le vieillard assis est entouré de ses petits enfants ; au bas du tableau on a inscrit, en lignes parallèles, les patronymes des descendants de chacun des petits enfants ; les lignes aboutissant aux patronymes des T. et des S. sont voisines.

(7) Les F. possèdent aussi une bonne partie des terres en culture de Rouville.

(8) S'agit-il du petit-fils de Louis-Philippe, mort en 1901 ?

(9) Entre les deux guerres les petites gens ont vendu les bois, et « les gros propriétaires ont racheté tous les petits coins disponibles sur la montée de Nanteuil, les garennes que les gens avaient pour aller chasser, sur Auger et Ormoy ».

M.-C. PINGAUD

- (10) Une propriété paysanne se fixa probablement dès l'octroi d'une Charte au XVI^e siècle. Après la Révolution elle s'agrandit des biens des seigneurs émigrés.
- (11) Un Godin haut et rond, de ceux qu'on refait depuis quelques années d'après les modèles du début du siècle chauffe tout le rez-de-chaussée de la maison, « une bûche le soir, et le matin on le retrouve chaud ».
- (12) Coutume qui remonte fort loin puisqu'au Moyen Age le comte de Nanteuil se fait concéder par le comte de Crépy « 280 arpents du bois de Peroy pour l'abandon de l'usage du bois mort et vif dans la forêt des Gombries, et pour le droit de panage de 300 porcs ».
- (13) « *Un chêne roulé : c'est un arbre qu'a eu un coup de gelée, ou qu'a mal poussé ; le terrain agit aussi ; le cœur à chaque âge quand la pousse recommence, ça ne se marie pas bien avec l'ancien âge et ça fait une roulure ; ça se voit très net à la coupe ; aussi les roulés il vaut mieux les vendre sur pied. Les châtaigniers, dans notre région, sont pratiquement tous roulés ; mais on ne les abat pas avant 50 ans, parce que le gibier mange les fruits* ».
- (14) « *On gagnait pas cher mais mieux que les ouvriers agricoles* ». On nous donne le taux des salaires aujourd'hui à Ormoy : « *ils sont payés 30 F du stère et on fait 10 à 12 stères à la journée, bien nettoyé ; mais ils ont aussi 10 % sur le bois de chauffe* ».
- (15) Dans son « *Histoire de Levignen* », 1878, l'abbé Gross relate l'origine de la Sainte Fontaine « *telle qu'elle est restée dans le Souvenir des populations* » (souvenir aujourd'hui disparu). Le Seigneur la fit jaillir pour désaltérer deux apôtres missionnaires des Gaules, qui s'étaient « *perdus dans les landes désertes de Rouville* ».
- (16) C'est seulement vers 1820 qu'on commença à défricher tous les bosquets parsemant la plaine, et gardés comme remises à gibier pour les chasses princières. Sur la seule commune de Levignen il y en avait 24, dont les noms sont restés comme lieux-dits, parsemant la plaine cultivée.
- (17) Depuis 1971 seulement une loi sur l'exploitation des carrières rend nécessaire l'autorisation préalable à tout défrichement et exige le reboisement des sites dévastés.
- (18) Soumise à une servitude de protection des Sites et Paysages.
- (19) Le garde d'un des propriétaires, qui replante tout « à la main » — aulnes et pins d'Autriche — sur les terrains à reboiser dénonce les plantations « ratées » du voisin : « *ils faisaient tout au tracteur avec une foreuse pour les trous dans lesquels ils balançaient les plants de sapins, qui ont presque tous crevé, c'était trop sec, trop mécanique* ».
- (20) Ils n'ont pas fait le calcul qu'avance, à l'appui de ses revendications, le président de l'Association de Sauvegarde, quant au taux de pollution de l'usine : « *elle sèche 50 000 t/an ; le sable sec étant très fluide, 5 % peuvent s'échapper pendant le séchage, d'autre part les filtres n'étant efficaces qu'à 95 %, c'est donc 125 t de poussière de sable qu'absorbent les hommes et les arbres chaque année* ».